Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 24 (1932)

Heft: 10

Artikel: L'œuvre éducative dans les sections syndicales

Autor: Muntwyler, E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-383876

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'oeuvre éducative dans les sections syndicales.

Par E. Muntwyler.

La nécessité d'une œuvre éducative dans les organisations syndicales est unanimement reconnue. Les syndicats ne sauraient diverger d'opinion à ce sujet. En raison des difficultés économiques et sociales, il faut avant tout faire l'éducation syndicale des membres, dont le nombre n'a fait qu'augmenter ces dernières années et en faire des adeptes fervents. D'autre part, dans la crise actuelle, par suite de l'effondrement et de l'effritement de parties entières de l'économie capitaliste, les syndicats se trouvent sans cesse en face de nouvelles situations que même le plus expérimenté d'entre eux n'arrive pas à saisir d'emblée. Ce sont d'importantes tâches financières et d'organisation, tels que le problème du chômage et celui des assurances, qui incombent aux syndicats et absorbent toutes leurs forces. Il faudrait pouvoir consacrer chaque jour plus de forces nouvelles pour atteindre le front de lutte. Ce n'est pas toujours possible. Il mangue surtout les armes nécessaires. Les vraies forces sont latentes et d'autres par contre, grâce à l'opposition et à la haine contre les syndicats, entravent toute activité. Former ces forces, les préparer à l'attaque, à la défensive, les maintenir aux aguets et prêtes à tous les mouvements politiques et économiques, telles sont les tâches réelles des syndicats, des organisations locales. Mais, si elles ne sont accomplies que partiellement, les luttes sociales et économiques que mènera la classe ouvrière organisée remporteront plus de succès et elles seront plus positives.

L'éducation des masses en elle-même ne demande pas un outillage compliqué. Pour les petites sections syndicales, il suffit d'avoir à disposition un membre capable et de bonne volonté qui ne se laissera pas rebuter par le premier échec et qui n'attendra pas dès le premier jour un succès formidable. Le travail en luimême n'est pas difficile. Il demande de la bonne volonté et un peu de sens d'organisation. Le secret de tout travail d'éducation et d'enseignement réside dans le temps que l'on y consacre et dans la persévérance. Un travail fait en vitesse n'aura aucun succès en l'occurrence. C'est aux militants des sections syndicales qu'il appartiendra de s'occuper en grande partie de l'éducation des masses syndicales en leur impliquant les mêmes idées et le même mot d'ordre. Ce sont les instituteurs, qui sont en contact permanent avec les collègues et avec le comité de l'organisation. Pour le simple membre, ils représenteront le progrès et l'impulsion, pour le comité par contre, ils seront sans cesse l'organe récepteur et régulateur, en quelque sorte le baromètre de la vie économique. C'est pourquoi, tous les événements importants devront être discutés et exposés dans les cours de militants, même

ceux des organisations les plus modestes. Chaque année, il faudra traiter systématiquement un sujet avec les militants. Cela pourrait se faire sous forme d'un cours sous la direction de moniteurs capables et qui seraient à même de présenter chaque fois un nouvel horizon et de s'assurer la collaboration de tous les participants au cours.

Le matériel nécessaire pour ces genres de cours est chose aisée à se procurer; il suffit de consulter la presse syndicale, les publications syndicales périodiques, la Revue syndicale, les nouveaux livres qui paraissent sur la politique et les syndicats. Il ne suffira pas de s'en tenir là; il faudra entretenir ces connaissances en abonnant les militants à la Revue syndicale, l'organe central de l'Union syndicale suisse, ou en leur facilitant l'abonnement par une subvention. Pour les membres capables, spécialement les jeunes gens, on facilitera leur participation aux cours de vacances organisés par la Centrale suisse d'éducation ouvrière et par les fédérations centrales, soit par une subvention ou en leur payant le cours intégralement. Lors de ces cours, ils seront mis en face de nouveaux problèmes qui leur paraissaient peu clairs auparavant ou qu'ils ne connaissaient que par ouï-dire. Le résultat que l'on obtiendra ainsi vaut bien les dépenses que l'on consentira à cet effet.

Dans les sections où les militants sont sans cesse à l'œuvre, les assemblées de membres seront animées. Il s'agira de ne pas s'arrêter à des bagatelles ou à vider des querelles personnelles. Une causerie brève et intéressante sera toujours la bienvenue. Les militants veilleront à animer la discussion et feront en sorte de ne pas la laisser tomber, au contraire ils trouveront toujours du nouveau, ils résumeront les faits politiques et économiques et culturels qui se produisent au gré des jours. Ils attireront leurs camarades, non pas dans l'incertain ou dans de plates aventures, mais dans des manifestations raisonnables dont ils reconnaîtront d'eux-mêmes la nécessité et la possibilité grâce à l'éducation spéciale qu'ils auront reçue.

C'est un fait acquis depuis longtemps que les petites sections syndicales se prêtent particulièrement bien à l'introduction d'un travail d'éducation syndicale systématique, surtout lorsqu'elles ne forment pas un trop grand nombre de petits groupes, qu'elles peuvent se réunir en un cercle restreint et recruter leurs membres dans un cercle assez limité. Cependant, même les grandes sections syndicales, voire les très grandes sections, lorsqu'elles représentent en elles-mêmes en petit un véritable groupement de la fédération, peuvent également déployer une excellente activité d'éducation si elles sont bien organisées, et dont les résultats seront les mêmes que ceux remportés par les petites sections. Nous exposerons brièvement, comment une grande section de la Fédération du personnel des services publics, qui compte 4500 membres, répartis dans 40 groupes individuels, dont les effectifs vont

de 10 à 500 membres, a tenté d'appliquer le programme d'éducation d'un hiver; l'élaboration du programme fut basée en géné-

ral sur la structure des groupements.

En tenant compte de ce qui vient d'être dit, sur la valeur de l'instruction des militants, on a surtout tenu à déployer une grande activité et à favoriser les échanges d'idées lors de l'assemblée des militants. Cette assemblée s'est occupée à maintes reprises du problème principal du programme d'hiver: « l'économie publique» et «le personnel des entreprises publiques et la classe ouvrière privée ». Lors d'un cours donné sous la direction d'un membre du Conseil municipal de Zurich, les militants furent mis au courant de « l'économie communale de Zurich ». Une grande discussion suivit le cours. Un fonctionnaire de section donna un cours de 3 soirs sur l'instruction administrative des chefs de groupe et des fonctionnaires. Les comités de groupes veillèrent à ce que le cours fut bien fréquenté, surtout par les jeunes membres pleins de zèle. Les fonctionnaires d'un certain âge purent parfaire leurs connaissances et apprendre ce qu'ils ne savaient pas. La question des conférences fut en partie décentralisée, c'est-à-dire répartie par groupe. Chaque groupe fut tenu d'organiser 2 conférences obligatoires sur un thème unique. Environ 25 conférenciers des sections et d'autres fédérations syndicales furent mis à leur disposition. Sujet: «Le problème syndical minimal» et «Le personnel des entreprises publiques et la classe ouvrière privée» (problème de la crise). La plupart des groupes ont rempli brillamment leur tâche. Les groupes veillèrent tout particulièrement à ce que chaque conférence fut suivie d'une discussion. De plus, toute la section eut l'occasion d'entendre 2 militants bien connus exposer le sujet suivant: «L'économie publique et la crise », ainsi que « La crise économique mondiale et le chômage ». De plus, par des appels et des communications le comité recommanda le programme très riche et très varié du Cartel syndical de la ville de Zurich et celui du Parti socialiste, et il prit à sa charge les frais de nombreux cours de l'Université populaire. Les membres des sections suivirent très assidûment ces différentes manifestations. Pour clore le programme d'hiver, on organisa une soirée artistique consacrée aux poètes et aux chanteurs prolétariens avec la collaboration du camarade Hochmann du théâtre de St-Gall et du chœur des cheminots, formé de collègues syndiqués. La soirée fut un véritable événement. Les parents et amis des collègues syndiqués s'en retournèrent dans leurs foyers avec le sentiment d'avoir vécu quelque chose de grand et de beau. On mit à la disposition des deux groupes syndicaux qui ont leur siège bien haut dans la montagne et qui ne peuvent pas prendre part aux manifestations de la ville, mais qui organisèrent les deux conférences réglementaires, par l'intermédiaire de la Bibliothèque populaire suisse, un certain nombre de revues de voyage, ainsi qu'une bonne littérature populaire et un choix de livres prolétariens. Il faut que

nous disions ici encore, que le comité a toujours eu conscience de la valeur qu'il y a à faire lire les militants et c'est pourquoi il a mis à leur disposition diverses publications de l'U. S. S., ainsi que d'autres livres et brochures précieuses. De plus, les militants et propagandistes qui remportèrent le plus de succès, reçurent de beaux ouvrages sur le syndicalisme, émanant des meilleures sources (Librairie coopérative et Gilde Gutenberg).

La section peut être contente du résultat obtenu. Il s'est fait sentir presque tout de suite et il engagea les organes responsables à redoubler d'activité. L'enseignement et l'éducation des membres, le fait de leur inculquer sans relâche tout en les consolidant, les questions syndicales sont les meilleurs moyens de protection contre la tactique stupide et irréfléchie des communistes et renforcent la classe ouvrière dans son désir de lutte pour conquérir les biens matériels et culturels de ce monde.

L'éducation ouvrière en Belgique.

Par Max Buset.

S'il fallait décrire ici dans le détail toutes les activités du mouvement d'éducation ouvrière en Belgique, un numéro entier de la Revue syndicale n'y suffirait peut-être pas. Bornons-nous donc à l'essentiel et notamment aux aspects du travail éducatif en Belgique qui se différencient suffisamment de l'organisation suisse correspondante pour présenter quelque intérêt aux lecteurs de cette revue.

Et d'abord, les œuvres d'éducation ouvrière socialistes en Belgique sont au service et sous le contrôle du mouvement ouvrier tout entier, c'est-à-dire du parti, des syndicats, des coopératives, des mutualités, voire même de l'organisation des femmes et des groupes de jeunesses.

C'est ainsi que la Centrale d'éducation est placée, depuis sa fondation en 1911, sous l'autorité d'un comité mixte où se rencontrent des délégués du parti, de la commission syndicale et de l'office coopératif, auxquels sont venus se joindre dans l'aprèsguerre des délégués de l'Union nationale des Mutualités, du Comité national d'action féminine et de la Centrale des jeunesses socialistes.

Il en est de même des comités régionaux et des comités locaux d'éducation ouvrière dans la mesure où ceux-ci ont une organisation complète.

C'est pour la même raison que les ressources des œuvres d'éducation ouvrière sont constituées par des subventions des différentes branches du mouvement ouvrier, à la seule exception des femmes et des jeunesses, qui sont dispensées de toute contribution en raison de l'état précaire de leurs propres finances.